



Accompagnement des victimes par la police et auditions adaptées aux victimes de violence sexualisée

Agota Lavoyer & Kathrin Wandeler
14 novembre 2023

Intervention après des violences sexualisées

Section spécialisée Enquêtes sur les victimes (équipe de base, heures de bureau & piquets)

En particulier, investigations
planifiables > 48h après le délit
Direction du groupe spécial Enquêtes
sur les victimes

Groupe spécial Enquêtes sur les victimes (équipe de milice, piquets)

En particulier investigations non planifiées
< 48h après le délit
Soutien de la section spécialisée
Enquêtes sur les victimes

Accompagnement de la victime après des délits sexuels graves, notamment:

- actes d'ordre sexuel avec des enfants
- contrainte sexuelle
- viol
- acte d'ordre sexuel commis sur une personne incapable de discernement ou de résistance

Pendant toutes les phases de l'enquête

- Sécurisation des traces
- Auditions
- Fouille du lieu du délit, etc.

Lorsque des enfants sont concernés

- Audition des personnes appelées à fournir des renseignements, qui ont recueilli la première déclaration de l'enfant
- Audition filmée de la victime mineure et des personnes appelées à fournir des renseignements



L'intervention est confiée à des policières et des policiers spécialement motivés et formés.
Les enquêtes sur l'auteur et sur la victime sont menées en parallèle par des équipes spécialisées.

Accompagnement des victimes par la police et auditions adaptées aux victimes de violence sexualisée



Signalement / Premier contact avec la police

Signalement

Audition par une personne de même sexe

Patrouille sur les lieux

Audition de la victime ou de la personne appelée à fournir des renseignements
Premières investigations sur les lieux
Recherche et arrestation de l'auteur

Information

Recherche de personnes/Enquête sur la victime/Ministère public

Point sur les autres enquêtes urgentes
L'équipe de recherche de personnes prend en charge le cas et toutes les investigations concernant l'auteur et le lieu du délit.
L'équipe d'enquête sur la victime assume toutes les investigations sur la victime.

Signalement: les points essentiels

Nous prenons au sérieux chaque signalement.

Nous rencontrons la victime sans a priori.

Nous veillons à ce qu'aucune preuve ou trace ne soit (plus) détruite.

Nous pourvoyons à la sécurité et à la prise en charge de la victime.

Accompagnement des victimes par la police et auditions adaptées aux victimes de violence sexualisée





La qualité des premiers contacts avec la police accroît la confiance de la victime dans les investigations et dans les autorités de poursuite pénale en général, ce qui la rend plus disposée à coopérer.

Accompagnement des victimes par la police et auditions adaptées aux victimes de violence sexualisée



Membre de l'équipe Enquêtes sur les victimes sur les lieux

Membre de l'équipe Enquêtes sur les victimes sur les lieux

Information sur les investigations par la patrouille
Présentation à la victime
Explication des prochains actes d'enquête

Réquisition IRM

Avertissement de la clinique de gynécologie

Arrivée à la clinique de gynécologie

Sécurisation des traces
Pendant ce temps, accomplissement des formalités
Préparation de l'audition

Transport de la victime à son domicile

Accompagnement des victimes par la police et auditions adaptées aux victimes de violence sexualisée

Enquête sur la victime: les points essentiels

Nous évitons de multiplier inutilement les interrogatoires de la victime.

Nous expliquons clairement à la victime tous les actes d'enquête.

Nous organisons la sécurisation des traces et nous assurons les transports.





La victime est accompagnée avec professionnalisme
et empathie par la même personne de la police
dans tous les actes d'enquête.

Accompagnement des victimes par la police et auditions adaptées aux victimes de violence sexualisée



Audition de la victime

Audition de la victime

Ouverture du dossier d'aide aux victimes
Formulaires
Parler librement est essentiel
Questions pour établir les faits

Audition de la victime: les points essentiels

Nous expliquons le déroulement de l'audition.

Nous informons la victime de ses droits et obligations de manière compréhensible.

Nous laissons la victime parler librement; la formulation de nos questions est empathique et non accusatrice.

Nous faisons des pauses et proposons si nécessaire à boire et à manger.

Accompagnement des victimes par la police et auditions adaptées aux victimes de violence sexualisée





Lors de l'audition, nous créons un cadre
dans lequel la victime est à même
de faire les meilleures déclarations possibles.

Accompagnement des victimes par la police et auditions adaptées aux victimes de violence sexualisée



AGOTA
LAVOYER

Audition adaptée aux victimes de violence sexualisée

Agota Lavoyer
14 novembre 2023



La procédure pénale, un défi particulier

- 0 La victime est généralement le principal témoin. Ses déclarations suscitent donc des attentes très élevées.
- 0 Le niveau de confiance dans la police est faible: selon une étude de gfs.berne (2019), 21% des victimes interrogées ne se sont pas adressées à la police par manque de confiance et 66% parce qu'elles pensaient qu'on ne les croirait pas.
- 0 Beaucoup de victimes sont traumatisées et souffrent d'un syndrome posttraumatique souvent complexe. Se confronter aux actes subis est extraordinairement difficile pour elles (retraumatisation).

Souvenirs traumatiques



Souvenirs difficiles à effacer



Précision des détails et fragmentation



Pas de contextualisation



Souvenirs remontant facilement à la surface



Hyperexcitation des fonctions corporelles



Aspects sociétaux: les mythes

Les mythes au sujet du viol sont des idées reçues qui ne reposent sur aucun fait probant et dont la fonction est de justifier ou de banaliser la violence sexualisée exercée par les hommes sur les femmes.

Les mythes au sujet du viol

0 Mythes concernant la victime

- 0 La victime a provoqué l'acte.
- 0 En réalité, la victime voulait avoir un rapport sexuel, mais elle le nie maintenant.
- 0 La probabilité que les femmes mentent à propos de la violence sexualisée est élevée.
- 0 Ce n'était pas vraiment un viol.
- 0 Les victimes peuvent agir pour réduire le risque d'être victimes d'un délit sexuel (elle sont en partie responsables).
- 0 Normalement, les victimes peuvent se défendre physiquement.

0 Mythes concernant la personne auteure

- 0 Ce n'était pas son intention.
- 0 Les violeurs sont des personnes psychologiquement malades.
- 0 Les auteurs sont généralement des inconnus.

0 Mythes concernant l'acte

- 0 Les viols sont commis avec brutalité.
- 0 Les viols durent un bon moment.
- 0 Les viols sont des délits commis sous le coup de l'impulsion.



Impact des mythes sur les victimes

Les victimes...

O...hésitent sur la qualification de l'acte qu'elles ont subi.

O...ont honte.

O...se sentent en partie coupables.

O...ont peur que personne ne les croient.

O...ont peur que la divulgation de l'acte ne brise des relations.

O...ont peur de détruire sa vie.

Misogynie intériorisée

Très tôt, les filles sont éduquées dans l'idée qu'elles ne doivent pas se fier à leur perception:

«Tu exagères!»

«Ne soit pas aussi sensible!»

«Ce n'est pas ce qu'il ou elle a voulu dire ou a voulu faire!»



Niveau relationnel

Plus la victime se sent bien, mieux elle coopérera!

Il est important que les victimes aient le sentiment d'être en sécurité et de contrôler la situation.

0 Cadre dans lequel se déroule l'audition (vidéo, écrans, équipement)

0 Expliquer le déroulement de l'audition.

0 Montrer de la compréhension pour la situation difficile dans laquelle se trouve la victime.

0 Encourager la victime à poser des questions.

0 Bien amener les questions délicates (p. ex. sur le pourquoi) ou les formuler différemment si possible.

Perspectives & discussion

Révision du Code pénal

Impact de la révision du droit pénal en matière sexuelle sur l'audition des victimes?

Révision du Code de procédure pénale

Les enregistrements vidéo peuvent être également utilisés pour l'audition de victimes adultes.

Défis d'ordre général

concernant les enquêtes en lien avec des délits sexuels



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

